

# Rapport Financier 2023-2024 Au 31 mars 2024

13 avril 2024



# Composition des états financiers

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.

# Rapport financier mensuel

## Présentation pour le suivi des revenus et dépenses des :

- Fonds d'opérations
- Fonds ciblés

Une attention particulière est faite sur les fonds d'opérations

Le budget de comparaison est le budget amendé.

# 01. Fonds d'opérations

# Revenus

- 77 361 999\$
- En février et mars, le Ministère a mis à verser les régularisations de fonds, suite au 1701.

# Dépenses

- 76 484 685\$
- Écoles : les absences remplacées restent sur une tendance élevée.
- O&M : peu de coût neige en raison de l'absence de neige significative
- Causes juridiques : les dépenses des causes sont importantes.

# Résultat

- **+ 877 314\$**
- **Le surplus est cohérent avec le budget amendé.**
- **Le budget amendé a pris en compte la hausse des frais juridiques.**
- **Les transferts en capital seront plus importants que prévus en raison des factures rejetées : mises au budget amendé.**

**Rappel : Le déficit de 22-23 est à financer pour 556 724\$ avec le surplus de 23-24.**

# 02. Fonds ciblés

## Fonds ciblés

- **PLOE : le bonus est versé fin mars à 100%**
- **Restauration : les fonds de la restauration révisés sont encaissés.**
- **Nourrir pour l'avenir : 609k\$ dépensés sur les 1093k\$**
- **Fond d'abordabilité : reste 102k\$ + 283k\$ reçus fin mars, soit un total de 385k\$ de disponible**



Merçi!

# PLOE

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.